

Synthèse de la séance du 10 février 2010

Rédigée par le « Groupe Exécutif Projet »

1. Etat d'avancement de la réflexion « UdL »

Luc Johann ouvre la séance après un tour de table de présentation. Il rappelle les ambitions et les grandes lignes de la démarche UdL, en s'appuyant sur le document distribué aux participants.

Le document est une synthèse des propositions du groupe de travail « organisation et gouvernance » (GT-OG du 19-02, disponible sur le site vers.univ-lorraine.fr), reposant sur une hypothèse de fusion. Luc Johann rappelle que les décisions relèveront exclusivement des conseils de chacun des établissements, qui seront appelés à se prononcer pour acter un certain nombre de principes au printemps.

Le groupe « vie étudiante » est notamment appelé (objet de la discussion du jour) à étudier la proposition de création d'un Conseil de la vie universitaire distinct d'un Conseil de la formation.

La présentation synthétique débouche sur un ensemble de questions de la part du groupe.

2. Un CEVU ou un CF et un CVU ?

2.1. Contre la création d'un CF et d'un CVU :

- risque de marginalisation des questions de VU avec la création d'une instance qui risque d'être peu motivante pour certains membres
- impossibilité de dissocier certaines questions de formation et de vie universitaire et difficulté d'effectuer la répartition entre les questions relevant de chacun des conseils (même si on peut souligner que certaines questions de recherche et de formation sont liées et qu'il existe actuellement malgré tout deux conseils distincts et qu'un même conseil ne peut traiter de tout) ;
- quid de « l'efficacité » du travail dans le modèle proposé si certaines questions sont alors traitées par deux conseils alors même que le temps paraît manquer pour un seul ?
- difficulté de mobilisation des étudiants dans les conseils (mais + gros potentiel)

2.2. Pour la création d'un CF et d'un CVU :

- risque de marginalisation des questions de vie étudiante et/ou de vie universitaire dans un CEVU unique déjà surchargé par les questions strictement liées à la formation dans une université régionale qui va imposer un changement d'échelle des problématiques
- possibilité de consacrer du temps à une véritable réflexion sur l'ensemble des questions liées à la vie étudiante (logement, restauration, transports, culture, santé, action sociale...), dépassant le cadre strict des compétences du CEVU et qui ne peuvent être véritablement traitées dans un CEVU traditionnel
+ possibilité pour la future UdL de « peser » davantage pour faire évoluer ces questions

- importance des questions qui seraient traitées en CF et CVU, fortement fédératrices entre les différents sites de l'UdL
- possibilité de représentation d'institutions ou organismes extérieurs qui interviennent sur des questions de vie étudiante/vie universitaire (cf. CROUS) dans le CVU ou de dialogue privilégié avec ces interlocuteurs ; permettrait davantage de coordination entre les différents acteurs
- possibilité de pallier aux difficultés de représentation actuelles des étudiants et personnels BIATOSS dans les conseils et les commissions

2.3 Question de la coordination et de l'articulation entre CF et CVU

Question fondamentale pour assurer cohérence d'un tel dispositif : comment garantir la coordination et l'articulation entre les travaux des deux conseils ?

Le parallèle est fait avec les travaux du CS et du CEVU actuellement. La coordination peut s'effectuer notamment à travers un travail entre VP et un travail plus transversal entre différentes commissions.

L'idée de la création d'un Bureau régional de la vie étudiante, qui agirait dans le cadre d'une lettre de mission donnée par un CA, est également rappelée.

Si la nécessité de se concentrer sur les modalités à trouver pour optimiser les interactions entre les deux conseils est soulignée, une majorité de participants s'accordent à soutenir l'innovation que représente la création de deux instances séparées.

3. Nécessité d'un état des lieux

Il apparaît rapidement au cours des échanges que la discussion autour de l'opportunité de séparer ou non le CEVU en deux conseils nécessite au préalable un état des lieux des questions relevant de la formation et de la vie étudiante dans les quatre établissements (les mêmes mots pouvant recouvrir des réalités différentes).

Il sera également nécessaire de préciser les questions qui relèveraient plus largement de la « vie universitaire ».

Il est donc proposé de procéder à un « inventaire » des points traités en CEVU avant la prochaine réunion qui poursuivra la discussion. Cette prochaine réunion aura lieu **lundi 1er mars de 16:00 à 18:00 à Nancy**, cours Léopold.

La séance est levée après 2:00 d'échanges.
